

Cher(ère) sénateur(trice),

Urgent – Les engraisseurs de bétail du Canada demandent aux sénateurs de rejeter l'amendement au projet de loi C-234

L'Association nationale des engraisseurs de bovins (ANEB) vous demande de **rejeter l'amendement au projet de loi C-234** proposé par certains membres du Comité sénatorial permanent de l'Agriculture et des forêts (AGFO).

Le projet de loi C-234 vise à modifier la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* afin d'étendre au gaz naturel et au propane l'exemption pour les carburants agricoles admissibles. Ce projet de loi vise à combler une lacune fondamentale de la loi, qui ne prévoit une exemption que pour l'utilisation à la ferme de l'essence et du propane. Si ces carburants sont indispensables aux exploitations agricoles, le gaz naturel et le propane le sont tout autant et auraient dû être inclus dès le départ.

Le gaz naturel et le propane jouent un rôle essentiel dans les activités quotidiennes des parcs d'engraissement de bovins, en particulier dans la préparation des aliments pour le bétail, qui comprend des processus tels que le floconnage à la vapeur du maïs, le laminage à sec, le tempéage et le traitement à la vapeur de l'orge.

La mise en œuvre de ces méthodes améliore l'efficacité alimentaire du bétail, ce qui se traduit par des avantages environnementaux significatifs. Étant donné l'absence de carburants alternatifs réalisables pour ces opérations, le mécanisme de tarification du carbone n'est pas en mesure d'induire des changements de comportement. Au contraire, il ne fait que réduire la capacité des agriculteurs à réinvestir dans leurs activités.

L'ANEB est très préoccupée par l'amendement proposé par le Comité de l'AGFO visant à supprimer les dispositions relatives au chauffage et à la climatisation des étables, des serres et d'autres bâtiments utilisés pour la production d'aliments. Cet amendement modifie radicalement la portée et le principe du projet de loi C-234.

En acceptant cet amendement, nous risquons de retarder considérablement l'adoption de ce projet de loi. Ce texte législatif est attendu depuis longtemps par nos agriculteurs, et un retard supplémentaire pourrait effectivement tuer le projet de loi.

Le projet de loi C-234 a reçu un soutien multipartite à la Chambre des communes, avec l'appui unanime du Parti vert, du NPD, du Bloc et des Conservateurs. Certains députés libéraux ont également voté en faveur du projet de loi, notamment le président du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

Je vous demande instamment de rejeter cet amendement au stade du rapport et d'adopter rapidement le projet de loi dans sa forme initiale - l'Industrie canadienne du boeuf compte sur vous.